

Cours d'école : et si elles devenaient drainantes ?

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Les cours d'écoles et collèges représentent des surfaces importantes réparties sur le territoire jurassien. Ce sont des surfaces bétonnées et imperméables qui contribuent grandement à la formation des îlots de chaleur urbains. Matériau le plus répandu dans les cours d'écoles, en raison de son coût relativement abordable et de sa simplicité de mise en œuvre, l'asphalte présente néanmoins l'inconvénient d'être très chaud en été et d'accentuer le phénomène d'îlots de chaleur. Et c'est là tout le problème. Ce revêtement presque étanche... non drainant est aussi peu écologique.

Les cours d'écoles et de collèges forment en effet un maillage important, dans la mesure où l'on en trouve dans tous les quartiers, dans toutes les villes et dans tous les villages. Alors que les épisodes caniculaires récurrents font grimper chaque été le mercure dans les villes et villages, nos seniors comme nos chers petits bambins souffrent des températures excessives. Dans ce contexte climatique, des collectivités avant-gardistes ont eu l'idée de transformer les cours d'écoles en zones drainantes, appelés « Cours Oasis » qui représentent plusieurs hectares à l'échelle des grandes villes, afin de réduire les températures locales d'environ 1 à 4 °C.

La dimension pédagogique et sociale a également une place centrale dans le projet des cours dites « Cours Oasis ». L'objectif est de rapprocher les enfants de la nature, leur permettre d'accéder à des lieux mieux adaptés à leurs besoins : création de zones de calme, de jeu, d'apprentissage et d'activité physique. Les « Cours Oasis » représentent un levier pour garantir le bien être des élèves et les sensibiliser à l'environnement.

La transformation des cours en « Cours Oasis » répond à un cahier des charges qui intègre les solutions suivantes :

- Végétalisation : accroître la couverture végétale des cours d'école par la plantation d'arbres, la mise en œuvre de murs et toits végétalisés, de jardins et potagers pédagogiques ;
- Revêtement de sol perméable : remplacer les surfaces asphaltées par des revêtements de sol perméables, adaptés aux fortes chaleurs, ainsi que des surfaces de pleine terre ;
- Fontaine : création de zones de fontaines et jeux d'eau ;
- Ombrière : création de zones ombragées, végétales ou artificielles.

Face aux enjeux climatiques, les cours d'écoles deviennent drainantes et contribuent à diminuer les îlots de chaleur urbains.

Le groupe Vert-es et CS-POP demande au Gouvernement d'étudier rapidement la mise en place de mesures visant la création de cours d'écoles drainantes, à l'image des « Cours Oasis » sur le territoire jurassien et de rapidement mettre en place un projet pilote.

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 28 septembre 2022

Documents annexés